Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

Notre Devise: *"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte"* (Racine)

VOL. XVII — NO. 9 Sudbury, Ont. le 7 août, 1958. le numéro: 7 sous

"Le diocèse du Sault Ste-Marie est un diocèse bilingue. Deux grandes cultures sont à la portée de nos gens s'ils se montrent assez sages pour en prendre avantage — Des écoles bilingues et des paroisses françaises existent dans notre diocèse, non par tolérance ou privilège, mais par justice. Nous protégerons ce droit comme un devoir de justice."

Mgr Alexandre Carter, D.D.
Administrateur Apostolique.

UN EDITORIAL

Nous nous contentons trop souvent de miettes

Comme Canadiens-Français, nous avons toujours eu et nous avons encore une drôle de conception de notre valeur. Nos ancêtres ont fait face à une bataille très dure pour nous transmettre tout ce qui est français et catholique... mais pour la plupart d'entre nous, il n'y a rien de plus normal de voir des gens ne parlant pas notre langue ou ne possédant pas nos qualités, s'emparer des plus belles places dans l'industrie, dans le commerce, dans d'autres services... donner leur appui sans restrictions qu'il soit moral ou financier à des oeuvres qui proclament bien haut ce qu'ils sont... et ici on peut nommer: un journal, une salle nationale etc...

Nous n'oserions pas mettre en relief nos talents! Nous concédons volontiers à ceux qui viennent de loin... à ceux qui ne sont pas de notre race la capacité d'accomplir des choses que nous pourrions aussi mettre en évidence... si ce n'était d'une indifférence chronique dont nous portons le germe. Nous nous contentons en effet de récolter des miettes alors que nous semblons vouloir capitaliser sur nos déficiences en les annonçant partout sans fausse honte.

Nous nous contentons de peu! Nous sommes satisfaits de finir l'école en 7ième année... nous trouvons naturel de ne pouvoir accéder à l'Université, faute d'argent... nous tolérons les gens véreux qui nous déchiquètent comme des vautours... nous admettons volontiers que d'autres puissent accéder aux belles "jobs", accomplir de belles choses et puissent tirer profit de notre inertie!

Au lieu de capitaliser sur nos faiblesses et faire ainsi le jeu des autres, apprenons donc à avoir confiance en nous-mêmes, apprenons donc à mettre en valeur nos talents, à s'instruire, de vouloir grandir aux yeux des autres avec notre région si pleine de possibilités pour ceux qui veulent travail- [illegible]

Comment vivre avec $59 par semaine

Personne ne niera que $59, c'est le minimum nécessaire pour une famille de quatre (deux enfants, le père et la mère). Une enquête Gallup, dans toutes les provinces, a trouvé que c'est l'opinion de la majorité des Canadiens. A titre d'exemple, on a pris la famille de Joe Hooker, conducteur de camion à Toronto. On voit ici sa femme et leurs deux enfants. Il faut surveiller les dépenses. Ils paient $75 par mois pour un appartement de deux pièces et ils survivent avec $10 ou $12 par semaine pour la nourriture. Malgré tout, ils parviennent chaque mois à mettre de côté environ $10, pour faire face à une situation d'urgence.

LA "NORTHERN ONTARIO NATURAL GAS"

LA ROCHE LA PLUS DURE DU MONDE!

$25,000. pour droit d'usage

Les ingénieurs de la Northern Ontario Natural Gas sont d'avis - preuve à l'appui - que la région s'étendant entre North Bay et Sudbury comprend des millions de tonnes de roches en surface et que cette roche est la plus dure au monde. Selon ces derniers, le creusage d'un fossé de quatre pieds de profondeur sur une distance de 88 milles constitue le projet le plus exténuant jamais entrepris dans ce genre d'installation.

Avant que leur travail soit complété présumément à l'automne, les entrepreneurs se seront servi de près de 1200 tonnes de poudre de mine, auront déménagé près de 60,000 tonnes de roches, déposé 485,000 pieds de pipeline d'un diamètre de 10 pouces et dépensé plus de 4 millions de dollars. Cette pipeline latérale s'aboute à l'artère Trans-Canada près de North Bay et peut fournir par d'autres voies latérales dans les rues les consommateurs intéressés de Sturgeon Falls, Copper Cliff et Sudbury.

Tout ne fut pas sans frais de dédommagement! Par exemple, la compagnie a du remettre une somme de $25,000 aux indiens, propriétaires de terrains près de Sturgeon Falls pour droit d'usage de la partie du sol où le tuyau du gaz devait passer. Après l'installation du pipeline à cet endroit la compagnie peut permettre tout usage normal du sol travaillé suivant considération. De plus les indiens de la réserve seront employés par la compagnie sur le terrain en question.

Tout le travail de North Bay, à Sudbury doit se terminer à l'automne. C'est dire que si les choses vont telles que prévues, les consommateurs pourront se servir du gaz naturel pour se chauffer cet hiver!

49 victimes de l'onde

Malgré les avertissements, 82 Canadiens mouraient en fin de semaine d'un bout du pays à l'autre... 49 noyés, 22 victimes de la circulation, 4 victimes du feu et 7 tués de diverses façons.

Cet hécatombe débuta vendredi soir le 1 août à 6 heures pour se terminer lundi soir le 4 août à minuit.

Voici les résultats de cette course vers la mort pour chaque province en particulier. Le chiffre des noyades dans chaque cas, apparaît entre parenthèses: Québec, 32 (23); Ontario, 22 (12); Nova Scotia, 5 (4); Nouveau-Brunswick, 1 (1); Manitoba, 4 (3); Saskatchewan, 5 (1); Alberta, 7 (4); Colombie-Britannique, 6 (1).

L'INCO DECLARE DIVIDENDE

Les Directeurs de la compagnie International Nickel du Canada, ont déclaré une dividende de 65 cents par action en monnaie américaine sur les actions ordinaires. Cette dividende sera payable le 20 septembre prochain aux actionnaires détenteurs en date du 21 août. Il faut retourner en septembre 1955 pour revoir un même geste de la compagnie.

L'EMPRUNT FEDERAL EN BRANLE!

C'était mardi le 5 août, l'ouverture de la campagne officielle pour l'emprunt de convertissement de $6,416,000,000 d'obligations de la Victoire en de nouvelles valeurs du Dominion. Cette campagne débute sous d'heureux auspices, puisque, depuis que l'hon. Ministre des finances a annoncé le lancement de cet emprunt national le 14 juillet, près de la moitié de la somme précipitée a déjà été convertie. Rien d'étonnant, quand l'on sait que la majorité de nos compagnies d'assurance sur la vie, et nos autres institutions financières, religieuses, industrielles et autres ont procédé, pour leur part, à des conversions par millions de dollars. Leur empressement est donc une preuve qu'elles reconnaissent l'excellence de cette opération financière et, nul doute, que les petits détenteurs d'obligations de la Victoire suivront, maintenant, leur exemple.

CHEZ LES JESUITES

Nouvelles obédiences à la Société Jésus

Nominations d'intérêt local:

PAROISSE STE-ANNE

Nouveaux: P.P. P.-E. Beaulieu et R. Saulnier, vicaires.
Départ: Rév. Père E. Proulx (aumônier des chauffeurs de taxi-Montréal.)

UNIVERSITE DE SUDBURY

Le Père Guy Courteau, ancien recteur du collège revient en qualité de Père Spirituel.
Départs: P.P. J.-C. Gagnon (préfet de discipline au Collège St-Boniface, Manitoba)... C. Dubé (préfet des études au collège Notre-Dame de Prince-Albert, collège affilié à l'Université de Sudbury depuis mai 1958).

AUTRES NOMINATIONS D'INTERET LOCAL:

P.P. Rosaire Legault (Apostolat de la Prière - Maison Bellarmin - Montréal)... S. Davis et G. Dépatie (études ascétiques - Mont Laurier, Qué.)... C. Fortin (professeur à l'Université Sophia, Japon.)

Nouvelle école

Sturgeon Falls: On entreprendra bientôt au coût de près de $240,000. la construction d'une école séparée moderne qui doit s'ajouter aux immeubles qui abritent à l'heure actuelle les écoles St-Joseph et Sacré-Coeur. Cette bâtisse de 12 classes présentera une foule d'aspects nouveaux dans ce genre de construction tout en étant la première à être chauffée dans la place par le gaz naturel.

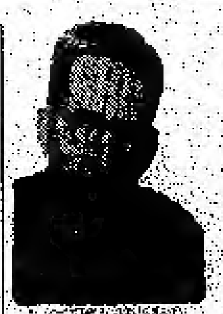

A Nos Lecteurs!

A ceux qui suivaient avec intérêt: "Voyage Autour de l'Europe" du Rév. A. Regimbal s.j. nous sommes heureux d'annoncer que nous avons reçu, trop tard cependant pour notre édition d'aujourd'hui, quelques épisodes de ce voyage. Ils paraîtront dans nos numéros subséquents.

L'HYDRO DE L'ONTARIO CONVERTIRA SES OBLIGATIONS

L'Hydro ontarienne a l'intention de convertir en entier plus de $45 millions d'obligations de la Victoire en nouvelles obligations de conversion à longue échéance, annonce le président, M. James S. Duncan. Il ajoute que la Commission achètera au comptant pour un montant additionnel de $5 millions de ces obligations pour porter son placement total à plus de $50 millions.

Souffleuses à neige et souffleuses à paille

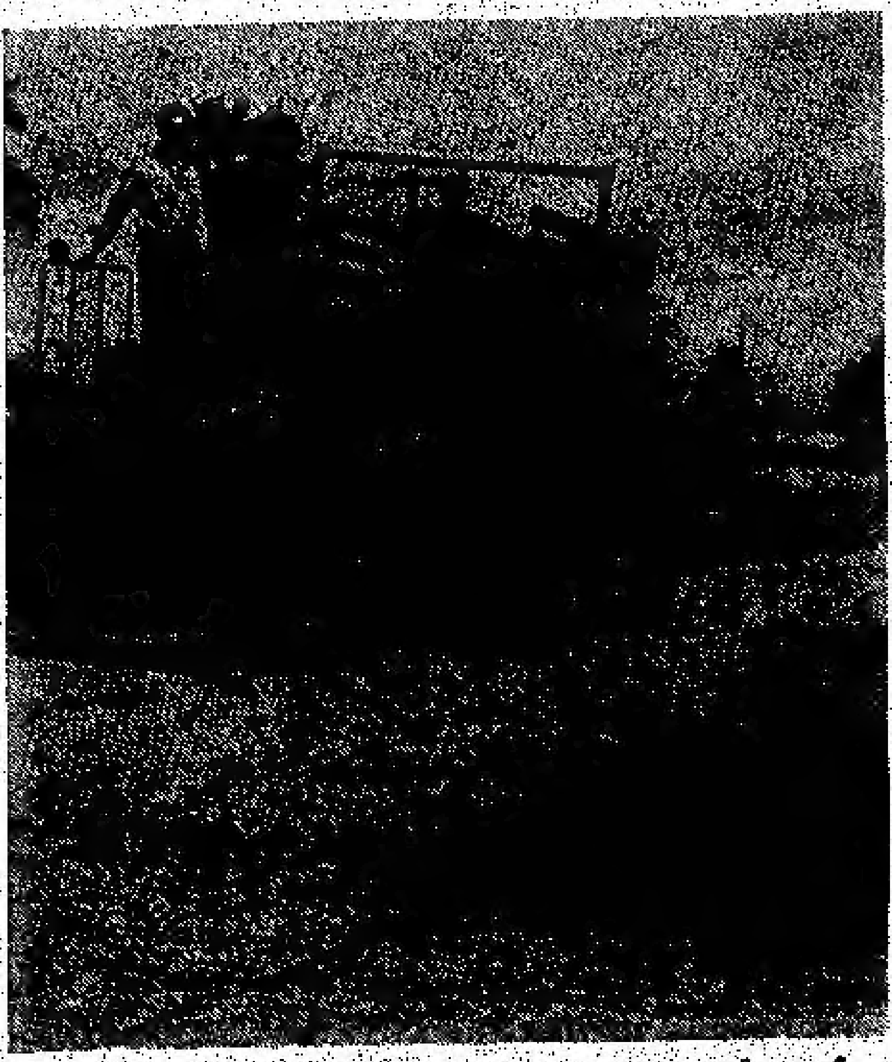

Nos routes sont bien entretenues, l'hiver, au moyen des souffleuses à neige. Mais voici que d'autres souffleuses, à paille celles-là, servent à "entretenir" les routes, l'été. Manière de parler, seulement. Ces appareils, qui peuvent souffler cinq ballots de paille à la minute, répandent de la paille sur le gazon planté en bordure de la route, pour lui permettre de germer complètement et de prendre assez de force pour résister aux intempéries. La paille est imprégnée d'une sorte de goudron pour que le vent ne l'emporte pas facilement. Cette scène se passe près d'Orillia, en Ontario.

VOTRE ASSURANCE-VIE ACTUELLE [illegible]

[illegible] SUN LIFE

C. D. Bonhomme
Représentant
OS. 4-6411
172 Elm Ouest

SUN LIFE DU CANADA

Université

NORTH BAY — La Congrégation de la Résurrection, un ordre catholique de prêtres, a offert aux chefs municipaux de North Bay d'établir une université secondaire de caractère non confessionnel. Ses prêtres dirigent déjà Scollard Hall et veulent agrandir leur institut pour y loger l'université projetée.

LES AJUSTEMENTS DE LA CIE BELL POUR ELLIOT LAKE ET CHELMSFORD

ELLIOT LAKE	
Service domiciliaire	
Ligne individuelle	
Taux actuel	$3.15
Taux ajusté	$3.45
Ligne à deux abonnés	
Taux actuel	$2.65
Taux ajusté	$2.85
Ligne commune	
Taux actuel	$2.55
Taux ajusté	$2.75
Téléphone supplémentaire	
Taux actuel	1.00
Taux ajusté	1.00
Service d'affaires	
Ligne individuelle	
Taux actuel	$4.80
Taux ajusté	$5.85
Ligne à deux abonnés	
Taux actuel	$3.65
Taux ajusté	$4.85
Ligne de tableau privé	
Taux actuel	$3.35
Taux ajusté	$3.85
Téléphone supplémentaire	
Taux actuel	$1.25
Taux ajusté	$1.25
CHELMSFORD	
Service domiciliaire	
Ligne individuelle	
Taux actuel	$3.30
Taux ajusté	$3.45
Ligne à deux abonnés	
Taux actuel	$2.75
Taux ajusté	$2.85
Ligne commune	
Taux actuel	$2.65
Taux ajusté	$2.75
Téléphone supplémentaire	
Taux actuel	$1.00
Taux ajusté	$1.00
Service d'affaires	
Ligne individuelle	
Taux actuel	$5.30
Taux ajusté	$5.85
Ligne à deux abonnés	
Taux actuel	$4.35
Taux ajusté	$4.85
Ligne de tableau privé	
Taux actuel	$3.60
Taux ajusté	3.85
Téléphone supplémentaire	
Taux actuel	$1.25
Taux ajusté	$1.25

L'AMI DU PEUPLE

présente:

"Les Actualités de la Semaine"

... un reportage de nouvelles exclusives

Tous les dimanches

12:45 p.m. — CFBR

SUR LES ONDES DE:

CFBR (550) — ETE

Dimanche

7.58	Ouverture
8.00	Nouvelles
8.05	L'Heure de la Valse
8.30	Chansonnettes
9.00	Nouvelles
9.05	Orgue Populaire
9.30	Piano populaire
10.00	Nouvelles
10.05	Chansons souvenir
10.30	Petit concert dominical
11.00	Nouvelles
11.05	Compagnons de la chanson
11.30	Folklore
12.00	Succès de la semaine
12.30	L'Heure de Saint François
12.45	Actualités de la semaine L'Ami du Peuple
12.59	Signal Horaire
1.00	Radio-Journal
1.15	La revue des Hebdos
1.30	Naturama
2.00	Du soleil plein la tête
3.00	Nouvelles
3.05	Naturama
4.00	Nouvelles
4.05	Naturama
5.00	Nouvelles
5.05	Naturama
6.00	Radio-Journal
6.05	Sports
6.10	Naturama
6.30	Match intercités
7.00	Nouveautés dramatiques
7.30	Naturama
8.00	Nouvelles
8.05	Naturama
9.00	Nouvelles
9.05	Naturama
9.15	Fin des émissions.

Lundi au Vendredi

6.00	Ouverture
6.02	Nouvelles
6.05	Joie dans l'air!
6.30	Nouvelles
6.33	Joie dans l'air!
7.00	Nouvelles
7.05	Joie dans l'air!
7.30	Nouvelles
7.33	Joie sans l'air!
8.00	Nouvelles
8.10	Sports
8.15	Joie dans l'air!
8.55	Nouvelles locales
9.00	Information
9.05	Au lendemain
10.00	Nouvelles
10.05	Aujourd'hui mesdames
11.00	Nouvelles
11.05	Bal Musette
11.30	Clinique du Coeur
11.45	Musique en dînant
12.15	Nouvelles
12.30	Réveil Rural
12.45	Musique
12.59	Signal Horaire
1.00	Radio-Journal
1.10	Nouvelles locales
1.15	La Route enchantée
2.00	Les Visages de l'Amour
2.15	Arc-en-ciel
2.30	Le Club 550
3.00	Nouvelles
3.05	Le Club 550
4.00	Nouvelles
4.05	A bout d'souffle
4.15	Radio Sacré-Coeur
4.30	Les Succès de l'Heure
5.00	Nouvelles
5.05	Vedette du jour
5.15	Auto-suggestion
5.30	Le Rodéo Musical
6.00	Radio-Journal
6.10	Nouvelles locales
6.15	Sports
6.25	Intermède
6.30	Le Chapelet
6.45	Chansons souvenir
7.00	Radio présente

Lundi au Vendredi 7:00 à 9:15 p.m.

Lundi

7.00	Radio présente
7.30	Inde-Japon-Israel
8.00	L'âme des poètes
8.30	Le diable à quatre
9.00	Lundi musique
9.15	Fin des émissions.

Mardi

7.00	Radio présente
7.30	Mélodies oubliées
8.00	Récital piano
8.30	Mardi musique
9.15	Fin des émissions.

Mercredi

7.00	Votre soirée de disques
8.00	Votre soirée de disques
9.00	Votre soirée de disques
9.15	Fin des émissions.

Jeudi

7.00	Radio présente
7.30	Hors série
8.00	Tour de chant
8.30	Entre la poire et le fromage
9.00	Jeudi musique
9.15	Fin des émissions.

Vendredi

7.00	Radio présente
7.30	Retour sur la terre
8.00	Récital
8.30	Orchestre de chambre
9.00	Vendredi musique
9.15	Fin des émissions.

Samedi

6.00	Ouverture
6.02	Nouvelles
6.05	Joie dans l'air!
6.30	Nouvelles
6.33	Joie dans l'air!
7.00	Nouvelles
7.05	Joie dans l'air!
7.30	Nouvelles
7.33	Joie sans l'air!
8.00	Nouvelles
8.10	Sports
8.15	Joie dans l'air!
9.00	Nouvelles
9.05	Famille Soucy
9.30	Tante Lucille
10.00	La boîte aux merveilles
10.30	Succès du samedi
11.00	Quand l'opéra...
11.30	Chansons du midi
12.15	Nouvelles
12.30	Réveil Rural
12.59	Signal Horaire
1.00	Radio-Journal
1.10	Nouvelles locales
1.15	Samedi Swing
2.00	Nouvelles
2.05	Samedi Swing
3.00	Nouvelles
3.05	Aimé Barelli
3.30	Jacques Hélian
4.00	Nouvelles
4.05	Planorama
4.15	Radio Sacré-Coeur
4.30	Fantaisies
5.00	Nouvelles
5.05	Musique Sud-Américaine
5.30	Récital
6.00	Radio-Journal
6.10	Nouvelles locales
6.15	Sports
6.25	Intermède
6.30	Le Chapelet en famille
6.45	Musique à la King
7.00	Nouvelles
7.05	Musique à la King
7.30	Chronique Canadienne
8.00	Rendez-vous avec Agostini
8.25	Radio-Journal
8.30	Variétés
9.00	Musique
9.15	Fin des émissions.

ANNONCE CLASSEE

Institutrices demandées

2 institutrices - qualifiées - pour enseigner à Alban, Ontario - écoles RCSS - Union - Delamere 1 et 2, Bigwood 3 et 4 — S'adresser à L. G. Brunet, Alban, Ont. - secrétaire.

Du 1er décembre 1956 au 1er décembre 1957, la population du Canada s'est accrue de 552,000 âmes atteignant un total de 16,860,000; le pourcentage d'augmentation au cours de cette période a été sans précédent, soit 3.4 pour cent.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 39

Images de MARIE PIGNAL

1. [illegible] Jésus prend le chemin de Jérusalem; il s'arrête à Béthanie où vit son ami Lazare, le ressuscité.

Pendant le repas offert par Simon, [illegible]

2. Jésus va entrer à Jérusalem. [illegible]

3. [illegible]

4. [illegible]

(A SUIVRE)

Espace publicitaire à vendre...

L'AMI DU PEUPLE

Sudbury, Ont. le 7 août, 1958.

Endroit idéal pour annoncer vos produits

D'un pôle à l'autre

U.P.I. - Montréal

Ce sont les échanges de notes et de points de vue, au sujet d'une éventuelle conférence à l'échelon le plus élevé sur les problèmes du Proche et du Moyen-Orient, qui continuent à tenir la vedette sur la scène internationale. Au Canada, les perspectives de tels entretiens soulèvent un vif intérêt. Le point de vue du gouvernement, sur la façon dont cette conférence doit se tenir au Conseil de Sécurité de l'ONU, a été adressé au Secrétaire général des Nations Unies.

Notre ministre des affaires extérieures, M. Sidney Smith, a déclaré à la Chambre des Communes qu'il se tenait en liaison constante avec le quartier général de l'ONU à New-York. M. Smith a exposé en détail quelle serait, à notre point de vue, la procédure à suivre.

L'idée initiale d'une réunion au sommet est dûe à l'initiative soviétique. Les réactions à cette proposition ont été très différentes. Pour leur part, les Etats-Unis n'ont montré que très peu d'empressement à l'égard de ce projet. Par contre, le premier ministre de la Grande Bretagne, M. Macmillan, a lancé l'idée qu'une réunion des chefs de gouvernement pourrait se tenir dans le cadre du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

S'opposant à l'idée soviétique d'une réunion presqu'immédiate, M. Macmillan a envoyé une lettre au premier Khrouchtchev lui proposant la date du 12 août.

Le point de vue français n'a pas été tout à fait le même que celui de ses partenaires anglo-saxons. Le général de Gaulle, tout en se déclarant favorable au projet lui-même, a fait savoir qu'il considérait indésirable une réunion à New-York dans le cadre des Nations Unies. Cette attitude de la France s'explique par les appréhensions qu'a ce pays de discuter de questions arabes devant un si grand nombre de pays africains et asiatiques et même occidentaux, sans parler des pays communistes, résolument hostiles à sa politique en Algérie.

Quant à l'URSS, son premier ministre Khrouchtchev déploie depuis longtemps tous ses efforts pour obtenir une réunion à l'échelon le plus élevé. Il semble également que son acceptation de venir à l'ONU relève aussi de sa curiosité non déguisée et de son désir, maintes fois exprimé, de visiter les Etats-Unis.

[illegible] qu'il a perdu de son acuité. En effet, le nouveau gouvernement de l'Irak commence à être reconnu par la plupart des nations, même hostiles au changement. Quant au Liban, les évènements y ont également évolué vers l'apaisement.

★ ★

C'est le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Fouad Chehab, qui a été élu à un vote écrasant au poste de président en remplacement de M. Camille Chamoun. Cette élection n'apporte qu'une solution apparente.

Il y a quelque temps, la candidature du général Chahab était considérée avec beaucoup de faveur, tant par les milieux gouvernementaux que par l'opposition. Mais aujourd'hui que cette solution que tout le monde demandait a enfin vu jour, les évènements ont tellement évolué que des difficultés surgissent. Il y a d'abord l'opposition de principe envers un militaire en exercice du premier ministre Solh. Il y a aussi la pression exercée par les rebelles qui voulaient l'évacuation immédiate des troupes américaines. De toutes façons, des négociations sont en cours.

★ ★

En France, le général de Gaulle a fait connaître le plan de la constitution qu'il a soumis à la commission consultative spécialement chargée de la constitution et qui doit donner son avis avant le 17 août.

De Gaulle prévoit un référendum populaire aux environs du 1er octobre et des élections générales en novembre. La nouvelle constitution renforce considérablement l'exécutif et étend les pouvoirs du président de la République dont l'élection ne relèvera plus de l'Assemblée et du Sénat exclusivement. Le président aura également un rôle d'arbitre entre le gouvernement et le parlement. Il pourra nommer un président du conseil sans consultation préalable avec les partis, et il pourra dissoudre l'Assemblée, s'il le juge nécessaire. Le gouvernement, au cas où le référendum sera favorable, sera habilité de modifier la loi électorale présente.

★ ★

Le dernier satellite artificiel lancé par les Etats-Unis a confirmé l'existence d'intenses radiations mortelles dès qu'on s'éloigne de 600 milles de la terre.

★ ★

En Pologne, la police communiste s'est livrée à une perquisition emportant des livres et des rubans magnétiques d'un monastère catholique. Les hauts dignitaires ecclésiastiques polonais ont vigoureusement protesté contre ces mesures.

★ ★

A Londres, les pays membres du pacte de Baghdad se sont réunis pour examiner la situation créée par la défection de l'Irak. Les représentants de la Turquie, de l'Iran, du Pakistan et de la Grande Bretagne, auxquels s'était joint M. Dulles, ont fait le tour d'horizon de la situation. La neutralisation du Liban a été longuement discutée.

ZONE CANADO-AMERICAINE DE LIBRE ECHANGE?

Le gouvernement étudie un plan très audacieux préconisant une zone canado-américaine de libre-échange, proposé dernièrement par un sénateur américain. M. Richard Neuberger, sénateur démocrate de l'Orégon, a préconisé l'abolition des tarifs douaniers par les deux pays, pour une période de cinq ans, en vertu d'un plan économique dont l'objectif serait l'établissement d'une zone de libre échange éventuellement rattachée au Marché Commun de l'Europe. M. Neuberger a ajouté que le libre-échange serait à la longue d'un intérêt réciproque pour les deux pays et comporterait de grands avantages économiques.

"Pourquoi devrait-il y avoir des entraves au commerce alors qu'il n'est pas besoin de passeport pour franchir la plus longue des frontières non fortifiées du monde?" a-t-il demandé. Le problème n'est pas si simple pourtant. Certains économistes canadiens soutiennent la thèse du libre échange canado-américain, mais d'autres, et ils sont en majorité, pensent qu'une telle mesure aurait pour conséquence la destruction des principales industries manufacturières du Canada, y compris celles de l'automobile, du textile et des appareils électriques. Cet argument protectionniste, pensent les observateurs d'Ottawa, est certain de trouver un écho favorable dans le gouvernement Diefenbaker. Le libre-échange, disent ses partisans, ne sera pas nécessairement la fin de l'industrie canadienne, car au lieu d'avoir 17 millions de clients éventuels, elle en aura près de 200 millions et un marché presque 12 fois plus grand.

Pour attirer nos voisins!

OTTAWA

Le tourisme, qui est, par son apport de devises, au troisième rang des industries canadiennes, a été l'objet d'un long débat la semaine dernière. Les députés ont proposé plusieurs projets pour augmenter le nombre de touristes, principalement Américains, qui visitent notre pays.

Pour attirer nos voisins, il faut, estime-t-on, améliorer nos routes, supprimer les lois par trop anti-alcooliques et encourager la construction des établissements touristiques. C'est en effet sur une résolution demandant que le gouvernement fasse sa part en autorisant des prêts pour cette consruction que le débat s'est amorcé. En présentant sa résolution, M. Gordon Aiken, député conservateur de Parry-Sound-Muskoka a dit que le Canada perd, par sa négligence, la place qu'il a occupée dans le domaine du tourisme.

Le député libéral de Niagara Falls, M. William Houck a mentionné qu'il existe une vive concurrence internationale dans le domaine du tourisme. M. Houck a ajouté qu'il faudrait persuader plus d'Américains de prolonger leur séjour au Canada et inciter les Canadiens eux-mêmes à visiter davantage leur propre pays.

Les Canadiens ont dépensé à l'étranger l'année dernière, l'équivalent de $28.50 par personne, soit le plus fort total "per capita" au monde.

Malgré tout

Faire une carte du grand nord canadien, de l'Arctique, n'a pas été chose facile. Jusqu'à ces dernières années, on ne possédait pas de carte géographique précise pour les régions avoisinant le pôle Nord. L'escadrille 408, attachée à la base de Rockliffe, a accompli cette mission. Au moment de l'exécution du travail, J. G. Showler était commandant de l'escadrille 408. Grâce à son expérience du grand nord et aux méthodes découvertes par le personnel travaillant sous ses ordres, Showler a pu réussir sa délicate et dangereuse mission malgré des températures extrêmement défavorables. C'est pourquoi il a mérité le trophée Trans-Canada pour 1957. Ce trophée, décerné pour la première fois en 1927 sous le nom de trophée McKee, est offert chaque année à la personne qui a contribué d'une manière éminente au progrès de l'aviation au Canada. Showler est actuellement en service aux quartiers-généraux de l'Aviation Royale Canadienne, à Ottawa.

Sports

OLMSTEAD REMIS EN LIBERTE

Le joueur de hockey Murray (Bert) Olmstead a été remis en liberté sous un cautionnement de $1,000, moins de cinq heures après avoir été condamné à six mois de prison pour avoir, selon l'expression du magistrat, "brutalement battu" un homme de Vancouver-ouest.

Le juge en chef A. C. DesBrisay a accordé à Olmstead sa liberté provisoire en attendant un appel de la sentence prononcée contre le joueur de hockey professionnel. Cet appel sera entendu le 9 septembre prochain, à Victoria.

Allan W. Mercer, le procureur du joueur d'avant des Maple Leafs de Toronto et anciennement des Canadiens de Montréal, a déclaré que son client retournera auprès de sa famille à Sceptre, Saskatchewan, et vaquera aux travaux de la moisson en attendant l'appel.

Olmstead, un grand gaillard de six pieds et deux pouces et pesant 180 livres, s'est affaisée dans la boîte lorsque le magistrat lui a imposé sa sentence.

Notice

NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING of by-law number 53-2 on the 16th day of July 1958 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for school section No. 1 in the township of Rayside, District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS (15,000.00) for the purpose of the purchasing of a school site. The payment of the said sum of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) and of the issue of debentures of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 15 approximately equal instalments of principal and interest on the 1st of August in each of the years 1959 to 1973 inclusive, together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of August & February in each and every year commencing on the 1st day of February 1959. If no aplication to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) N. Pelletier, CHAIRMAN — (sgd.) Roger A. Landry, SECRETARY-TREASURER

Pour une plus grande satisfaction et pour un paiement rapide (mandats-poste quotidien) envoyez vos:

BLEUETS

au plus vieil établissement du genre

S. MARLOW & CO. LIMITED

209 Ontario Food Terminal, Toronto 14.

Rapports de ventes et mandats postés aussitôt que les ventes sont effectuées.

Attention spéciale aux entreposeurs et aux acheteurs — Ecrivez-nous pour informations et services.

Tampon et étampe gratuits sur demande.

ONTARIO

ASSURANCE-HOSPITALISATION POUR L'ONTARIO

En vigueur le 1er janvier 1959

VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT POUR AVOIR DROIT AUX BÉNÉFICES

A partir du 1er janvier 1959, la Commission des Services d'Hospitalisation de l'Ontario sera la seule agence offrant une assurance-hospitalisation pour salle commune, en Ontario. Aucune compagnie d'assurance privée ni aucun plan de paiement anticipé ne procurera des bénéfices couvrant les services d'hospitalisation en salle commune après le 31 décembre 1958.

TOUS LES RÉSIDENTS DE L'ONTARIO Y ONT DROIT

Tout résident de l'Ontario peut adhérer au plan — *quels que soient son âge ou son état physique* — soit par l'intermédiaire d'un groupe, soit individuellement sur une base de Paiement Direct.

Les personnes qui ne résident pas en Ontario n'y auront pas droit.

PRIMES

La modicité des primes — $2.10 par mois pour une personne seule, et $4.20 par mois pour une famille (époux, épouse et enfants de moins de 19 ans) — est due aux contributions financières considérables des Gouvernements Fédéral et Provincial.

À LAQUELLE DE CES CATÉGORIES APPARTENEZ-VOUS?

1. **Etes-vous employé par une firme ayant un personnel de 15 personnes ou plus, y compris l'employeur?**

   Si oui, vous êtes sujet à une inscription obligatoire par l'intermédiaire de votre employeur. Votre employeur doit vous faire inscrire au plus tard le 31 août 1958, et commencer les paiements en décembre 1958. Votre employeur vous fera inscrire.

2. **Etes-vous employé par une firme ayant un personnel de 6 à 14 personnes, y compris l'employeur?**

   Si oui, vous pouvez adhérer en tant que membre d'un groupe, si l'employeur fait une demande d'approbation comme "Groupe Obligatoire", et si tous les employés, y compris l'employeur, participent au plan.

   Les demandes de groupes doivent être faites au plus tard le 31 août 1958.

3. **Etes-vous membre d'une association professionnelle, coopérative médicale, syndicat de métier, caisse de crédit, fédération de commerçants de détail, ou d'un groupe semblable?**

   Si les catégories 1 ou 2 ne s'appliquent pas à votre cas, renseignez-vous auprès de votre organisation pour déterminer si celle-ci n'agit pas en tant que collecteur au nom de ses membres. Les demandes de groupes doivent être reçues au plus tard le 31 août 1958.

Si vous ne vous classez sous aucune des catégories 1, 2, ou 3, vous pouvez vous inscrire individuellement et payer les primes directement à la Commission. Les demandes individuelles d'inscription pour Paiement Direct doivent être faites au plus tard le 30 septembre 1958. Les formules de demande sont maintenant disponibles dans les hôpitaux publics et les banques (ou au Bureau de Poste s'il n'y a pas de banque dans votre localité). *Ne tardez pas.*

PAIEMENT DES PRIMES

LES PRIMES DE GROUPES seront payables à la Commission en un seul versement mensuel, à partir de décembre 1958.

Les personnes faisant leurs versements *INDIVIDUELLEMENT* à la Commission, sur une base de Paiement Direct, paieront leurs primes comme suit:

Une prime pour un mois au moment de l'inscription, au plus tard le 30 septembre 1958 — et ensuite par primes *trimestrielles*, à partir de janvier 1959.

'PÉRIODE-TAMPON' PAYÉE D'AVANCE — Le premier paiement d'une prime pour un mois, effectué par les personnes payant individuellement ou par les groupes *inscrits avant les dates de clôture indiquées ci-dessus*, assurera les bénéfices pour une période de trois mois, du 1er janvier au 31 mars 1959. Cela procurera une période "payée d'avance", permettant de maintenir les bénéfices pendant les périodes de mise à pied, de changement de travail, ou d'absence temporaire de la province.

UNE INSCRIPTION TARDIVE PEUT S'AVÉRER COUTEUSE — Les personnes payant individuellement et les groupes qui ne se seront pas fait inscrire avant les dates de clôture citées ci-dessus sous les catégories données, non seulement n'auront pas droit aux deux mois de protection gratuite, mais devront attendre trois mois après leur demande pour avoir droit aux bénéfices. Par exemple, un résident ou un groupe faisant sa demande en février ne verra pas sa protection entrer en vigueur avant le 1er mai.

VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT POUR AVOIR DROIT AUX BÉNÉFICES

ONTARIO HOSPITAL SERVICES COMMISSION

HOSPITAL INSURANCE DIVISION — TORONTO 7, ONTARIO

Téléphone WAlnut 4-3301

Le pipe-line sera terminé à la fin de l'été

A l'allure actuelle des travaux, le pipe-line trans-canadien pour le gaz naturel de l'Alberta sera terminé à la fin de l'été; le gaz parviendrait aux marchés de l'est du pays en novembre. Ce sont les derniers 853 milles qu'il s'agit de parachever. On voit ici des foreuses à air comprimé qui préparent un dynamitage. Le tuyau mesure 30 pouces de diamètre. Actuellement, plus de 3,000 hommes travaillent à douze différentes sections dans le nord et le centre de l'Ontario. On se souvient que les travaux du pipe-line doivent coûter à eux seuls $375,000,000.

Les femmes, les bons de la victoire et le manque de connaissances financières

De l'avis des administrateurs de l'emprunt de Convertissement du Canada, à Ottawa, il se peut que près de la moitié des deux millions de Canadiens qui détiendraient des Bons de la Victoire soit du sexe féminin. La tâche d'assurer le convertissement de tous les Bons de la Victoire se complique du fait que dans nombre de cas les courtiers en obligations et les officiers de banques ne peuvent plus retracer les détenteurs féminins, quelques-uns n'ayant jamais acheté d'autres actions ou obligations.

Les représentants employés à la recherche de ces détenteurs sont aux prises avec mille difficultés. Même si les registres des souscripteurs originels étaient encore existants, nombre de jeunes filles ou de jeunes femmes qui se sont portées acquéreurs de Bons de la Victoire au cours des années '40 se sont mariées depuis et portent maintenant un autre nom. D'autres sont devenues veuves et ont hérité de Bons qui faisaient partie de la succession de leur mari. Dans certains cas, elles ne se doutent même pas qu'elles en sont les propriétaires, ces successions étant gérées par des exécuteurs qui peuvent être soit des avocats, des amis ou des sociétés de fiducie.

Il n'est pas moins étrange aussi de constater que certaines femmes, qui durant la guerre achetèrent des Bons de la Victoire par patriotisme, les enfouirent à l'époque dans une boîte quelconque sans se rendre compte que ces bons constituaient une forme d'investissement. Elles croyaient et voulaient tout simplement contribuer à la victoire! Aujourd'hui il faut rejoindre ces femmes et leur apprendre qu'elles ont en main un placement précieux, qu'elles peuvent rendre plus profitable encore en l'échangeant contre de nouvelles obligations portant intérêt jusqu'à 4½ pour cent.

Une dame d'Ottawa, qui depuis plusieurs années effectuait des petites transactions avec une maison de placements d'Ottawa sans jamais mentionner qu'elle avait des Bons de la victoire en sa possession, a bien surpris son courtier au lendemain de l'annonce de l'Emprunt lorsqu'elle s'amena avec dix-huit bons de $1,000 qu'elle convertit en entier. Elle opta en échange pour des obligations de 25 ans et accrut ainsi son intérêt annuel de $540 à $810.

Les responsables de la campagne font observer que les solliciteurs lancés par tout le pays ne parviendront pas en dépit de leur grand nombre à rejoindre chaque détenteur de bons. Les personnes les plus difficiles à rejoindre seront les habitants des régions isolés; quelques-unes d'entre elles, qui ne se rendront pas d'elles-mêmes à leur banque, chez un courtier en valeurs ou une société de prêts, manqueront une belle occasion d'échanger leurs bons de la Victoire contre de nouvelles obligations.

Supérieur général

Le révérend père Alphonse Dutil, curé-fondateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Salette, à Montréal, a été élu, à Rome, supérieur général des Pères missionnaires de La Salette. Le père Dutil est citoyen américain; il est né à Saint-Johnsbury, dans le Vermont. C'est la première fois que cet ordre religieux a un citoyen américain comme supérieur général.

VIDEO 5 Sudbury 3 Elliot Lake CKSO

Dimanche le 10 août

1:30 Test Pattern & Music
2:00 Temps Present
2:30 Rythmes
3:00 This Is The Life
3:30 Hometown
4:00 Country Calendar
4:30 [illegible]
5:00 [illegible]
5:15 Berean Baptist Church
5:30 The Buccaneer
6:00 Burns & Allen
6:30 Father Knows Best
7:00 Frontier Justice
7:30 World TV News
7:40 Sportsreel
7:45 Week in Review
8:00 Ed Sullivan Show
9:00 World's Stage
9:30 Showtime
10:00 Decoy
10:30 Explorations
11:00 CBC - TV News
11:10 Royal Visit Review
11:20 Local News
11:25 Weather
11:30 Sports
11:35 Starlite Movie Nite - "Too Many Husbands" - Jean Arthur, Fred McMurray, Melvyn Douglas.

Lundi le 11 août

3:30 Test Pattern & Music
4:25 News Headlines
4:30 Telewives Time
4:55 Women's News
5:00 Man from Tomorrow
5:15 Children's International Newsreel
5:30 I Search for Adventure
6:00 CBC News Magazine
6:30 Sportsreel
6:40 Weather
6:50 World TV News
7:00 Progress with Natural Gas
7:15 The Way & The Truth
7:30 Fin Fur Feather Club
7:45 To be announced
8:00 The Millionaire
8:30 On Camera
9:00 I Love Lucy
9:30 Tugboat Annie
10:00 Studio One Summer Theatre
11:00 CBC-TV News
11:15 Local News
11:20 Weather
11:25 Sports
11:30 Premiere Performance Movie Nite - "Thunderhead, Son of Flicka" - Roddy McDowell, Preston Foster, Rita Johnson, Flicka.

Mardi le 12 août

3:30 Test Patern & Music
4:25 News Headlines
4:30 Telewives Time
4:55 Women's News
5:00 Stevie-O
5:15 The Song Shop
5:30 Kiddies on Kamera
6:00 Adventures of Robin Hood
6:30 Sportsreel
6:40 Weather
6:50 World TV News
7:00 Sudbury Scene
7:30 Oh Susanna
8:00 Come Fly with Me
8:30 Dragnet
9:00 Chevy Show
10:00 Rhapsody
10:30 Men in Battle
11:00 CBC-TV News
11:15 Local News
11:20 Weather
11:25 Sports
11:30 Royal Visit Review
11:40 The Well-Dressed Man
11:45 Wrestling - ex-Chicago.

Mercredi le 13 août

3:00 Test Pattern & Music
3:25 Chicago Wrestling - repeat
4:25 News Headlines
4:30 Telewives Time
4:55 Women's News
5:00 Hobby Corner
5:15 Rope Around the Sun
5:30 Rin Tin Tin
6:00 TV Showcase
6:30 Sports
6:40 Weather
6:50 World TV News
7:00 Sunbeam Ranch Party
7:30 Disneyland
8:30 [illegible]
9:30 [illegible]
10:00 Boyd Q.C.
10:30 The Web
11:00 CBC-TV News
11:15 Local News
11:20 Weather
11:25 Sports
11:30 Northland Movie Nite - "Gambler's Choice" - Chester Morris, Nancy Kelly

Jeudi le 14 août

3:30 Test Pattern & Music
4:25 News Headlines
4:30 Telewives Time
4:55 Women's News
5:00 Rusty the Builder
5:15 Let's Look
5:30 Lone Ranger
6:00 TV Showcase
6:30 Sports
6:40 Weather
6:50 World TV News
7:00 Mark Saber
7:30 Boating & Holidaying in Northern Ontario
8:00 Summertime 1958
8:30 Playhouse U. K.
9:30 Loretta Young Show
10:00 To be Announced
10:30 Fighting Words
11:00 CBC-TV News
11:15 Local News
11:20 Weather
11:25 Sports
11:30 Hollywood Movie Nite - "I am The Law" - Edward G. Robinson

Vendredi le 15 août

3:30 Test Pattern & Music
4:25 News Headlines
4:30 Telewives Time
4:55 Women's News
5:00 Barney's Gang
6:00 Talk of the Town
6:20 Elliot Lake Televiews
6:30 Sportsreel
6:40 Weather
6:50 World TV News
7:00 To be Announced
7:30 To be Announced
7:45 Adventure Out of Doors
8:00 Last of the Mohicans
8:30 One of a Kind
9:00 Midsummer Theatre
9:30 Country Club
10:00 Cavalcade of Sports
10:45 Jim Coleman Show
11:00 CBC-TV News
11:15 Local News
11:20 Weather
11:25 Sports
11:30 Million Dollar Movie Nite - "The Final Hour" - Ralph Bellamy.

Samedi le 16 août

3:00 Test Pattern & Music
4:00 Silhouette
4:30 Tarpulin Voyage
5:00 Zorro
5:30 Wild Bill Hickok
6:00 Here & There
6:30 Mr. Fix-It
6:45 Weather
6:50 World TV News
7:00 Have Gun Will Travel
7:30 Holiday Ranch
8:00 Bob Crosby Show
9:00 Great Movies
10:30 Here's Duffy
11:00 CBC-TV News
11:10 Local News
11:15 Weather
11:20 20th Century Movie Nite - "Everything Happens at Night" - Sonja Henie, Robert Cummings, Ray Milland.

POUR ÉCHANGER VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

CONTRE DES OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA

- Apportez vos Obligations de la Victoire à notre succursale la plus proche.
- Obtenez un ajustement immédiat en argent et un reçu pour vos Obligations de la Victoire.
- Les Obligations de Convertissement du Canada donnent un meilleur rendement sur une plus longue période.
- Nous sommes en mesure de vous aider à faire cette transaction rapidement et simplement.
- Aucune mise de fonds requise.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

775 SUCCURSALES AU CANADA POUR VOUS SERVIR

H-4086F

Succursale Sudbury — C. R. CORSON, gérant.

Nos PROFESSIONNELS et HOMMES D'AFFAIRES

DESMARAIS & MACLEAN
Avocats et Notaires
J. N. Desmarais, C.R. — Lennox A. MacLean, L.L.B.
Suite 102 - 103 ● Edifice Mackey
Tél.: OS. 5-7521 ● Sudbury, Ontario.

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury OS. 3-3279

LACOURCIERE
et
LACOURCIERE
AVOCATS - NOTAIRES
Edifice
La Banque Toronto-Dominion
18 Durham s. — OS. 5-8221
Sudbury, Ontario.

HEISKANEN JEWELLERS
● BIJOUTIER ● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
5 - 7 rue Durham N.
Tél.: OS. 5-6852 Sudbury

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
★ Service de déménagement
Local et Longue Distance
20 Lorne, S. Sudbury
Tél.: OS. 5-5611

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
— Service de toute sorte —
POSTE D'ESSENCE POULIN
621 Notre Dame - Tél. OS. 5-8180

Plomberie Chauffage
Installation et Réparation
de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS. 3-8530

A. Fournier Ltée
ASSURANCES
Etabli en 1895
FEU — AUTO
et AUTRE
Prêts sur Hypothèques
11 Elm. E. — Tél.: OS. 5-7546

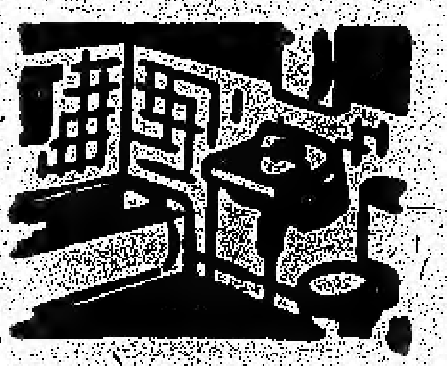

Pour le meilleur comfort
essayez
TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisée es etnfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermostat. Humidificateur Vapo-glass.

Voyez-le chez
Morrison Plumbing
& Heating
164 rue Elgin — Tél.: OS. 4-0797

DESMARAIS - PARISIEN
COMPTABLES AGREES
Edi. Mackey-Sudbury OS. 4-1939
Chambres 310, 311, 312
193 Main - Sturgeon Falls - 665

GODIN & LACROIX
Avocats — Notaires
O. J. Godin B.A.
J. A. Lacroix B.A.
4 Durham N. Suite 305
Sudbury OS. 3-3639

J. P. RAYMOND
• Assurances Générales •
Guy Raymond, rep.
(OS. 4-3377)
147 Notre-Dame OS. 3-6832

LEBEL & FILS
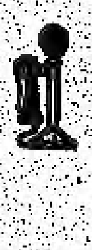
OS. 3-9535 - 6 - 7
142 rue EYRE
Sudbury, Ont.
• Nettoyeurs • Teinturiers

LISEZ
et faites lire
L'AMI du PEUPLE

Trop laide, trop chère ?

Une statue du Christ, de douze pieds de hauteur, soulève de violentes discussions : "Jetez ça à l'eau, à condition que les poissons n'y voient pas d'objection", ont clamé des citoyens de Vancouver. Un architecte de cette ville, Desmond Muirhead, est revenu d'un voyage à Londres en disant que le sculpteur de cette statue, Sir Jacob Epstein, aimerait beaucoup vendre son "chef-d'oeuvre" pour $28,000 (y compris $3,000 pour le transport). "Seulement les immenses espaces du Canada pourraient mettre en valeur cette statue", aurait dit le sculpteur. Le Conseil des Arts de Vancouver forma un comité d'artistes locaux pour recueillir les $28,000. Mais, quand les citoyens ont vu des photos de la fameuse statue destinée à "orner" le parc Stanley, les protestations se mirent à pleuvoir. Et le comité cherche encore les $28,000.

L'industrie sidérurgique est en quelque sorte la clé de voute du complexe industriel canadien, étant dans sa plus grande partie entièrement dirigée vers le marché domestique.

MOTS CROISES No 23

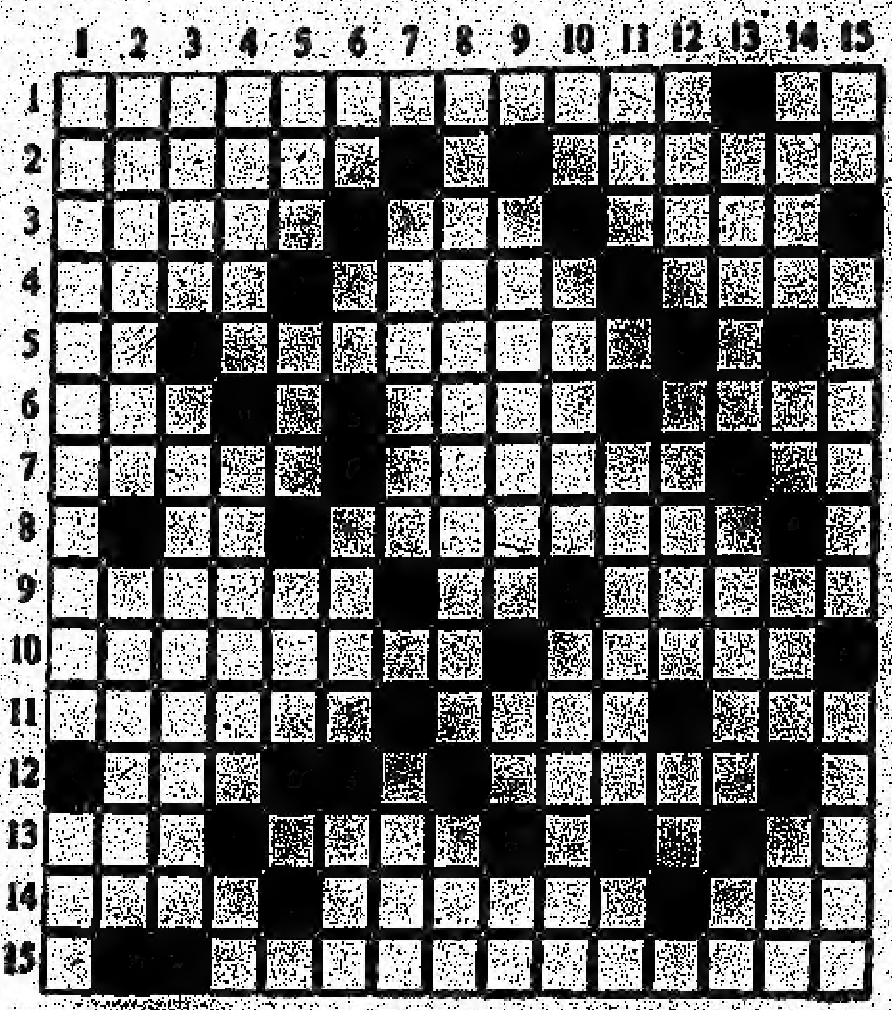

HORIZONTALEMENT

1—Qui récompense. — Cela.
2—Noix dépouillée de son écale. — Espèce de vautour (pl.).
3—Chimiste et agronome français. — Et le reste. — Déesse des Egyptiens.
4—Nom donné aux anciens registres du Parlement de Paris. — Amaigri. — Fils de Rébecca.
5—Sans vêtement. — Genre de mammifère ruminant cavicorne.
6—Triage. — Viande rôtie. — Tête de rocher.
7—Bougé. — Etonner. — Pron. pers.
8—Inf. — Fort sensible au froid.
9—Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque. — Venu au monde. — Première pointe qui sort d'une graine.
10—Fierté, décision. — Effort fait avec un levier.
11—Opiniâtre. — Non vicié. — Belle-fille.
12—Que l'on respire. — Reconnu vrai.
13—Critique d'art français. — Chef-lieu de canton (Corse). — Mesure chinoise.
14—De naissance. — Au Moyen Age, cavalier allemand servant en France. — Manche au tennis.
15—Qui provoque des éternuements.

VERTICALEMENT

1—Avertissement. — Massif montagneux du Maroc espagnol.
2—Pellicule dure de certains fruits. — Riv. de France.
3—Epoux. — Objet produit en imitant.
4—Docteur de la loi, chez les musulmans. — Evacuer l'urine. — Du verbe être.
5—Poss. — Patriarche. — Dém.
6—Conj. — Dans retiré. — Chef-lieu de canton (Aisne). — Unité de mesure agraire.
7—Allonger. — Rude au goût.
8—Groupe de ruminants. — Riv. de France.
9—Reptile ophidien. — Fleuve qui baigne Saint-Omer. — Toi.
10—Obtenu. — Cheville conique de bois. — Oiseau à plumage jaune et vert.
11—Canton suisse. — Pape de 654 à 657. — Deux voyelles.
12—Artifice dont on se sert pour tromper. — Anneau de cordage (pl.). — Ile de l'océan Atlantique.
13—Pigeon sauvage d'un gris ardoisé. — Les Enfers. — Aimé.
14—Cardinal italien. — Sa présence chez les maigres. — Chef-lieu de canton (Loir-et-Cher). — Unité monétaire bulgare.
15—Aviateur. — Plais des arbres. — Qui est en usage.

HUBERT

© 1958, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

Avec ça, il s'enlèvera de mon chemin quand je passerai l'aspirateur.

LISETTE

par Paul Robins

SOLUTION No 23

La semaine à
RADIO SACRE-COEUR
(du 11 au 16 août 1958)
CFBR - 550
4.15 p.m.

LUNDI:
Comme un ami
F. Bédard, s.j.
Ch: Manécanterie Meilleur, Montréal.

MARDI, MERCREDI et JEUDI:
Triduum sur la beauté de Marie
A. Girouard, s.j.

VENDREDI:
L'Assomption de Marie
Ch: (M) FF. Maristes, Iberville
(M) M. Michel Jacob, St-Georges, Beauce
(J) SS; Bon Conseil, Chicoutimi
(V) F.E.C., Laval des Rapides.

SAMEDI:
Justice ou amour?
F. Bédard, s.j.
Ch: M. Paul Pagé, Québec.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

Membre
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association - B U P -

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Autorisé comme envoi postal 2e classe — Ministère des Postes . Ottawa

POURQUOI

échanger vos

Bons de la Victoire à 3%

1. Qu'est-ce que l'Emprunt de Convertissement du Canada de 1958?

L'Emprunt de Convertissement vous donne l'occasion de remplacer vos Bons de la Victoire non échus par les nouvelles Obligations de Convertissement du Canada de 25 ans à 4½%. On peut également opter pour des Obligations à plus brève échéance portant intérêt à 4¼%, 3¾% et 3%.

2. Pourquoi cette offre de convertissement?

Le Convertissement a pour but de redistribuer les dates d'échéance de la dette nationale sur une plus longue période et réduire ainsi le volume de refinancement que le gouvernement devra effectuer au cours des quelques prochaines années. Dans les milieux politiques et financiers on est d'avis qu'il s'agit là d'une mesure raisonnable qui contribuera à la stabilité du dollar canadien.

3. Quel taux d'intérêt recevrai-je sur mes nouvelles Obligations?

Les Obligations de 25 ans portent intérêt à 4½%, soit 50 pour cent de plus que le taux des Bons de la Victoire. Celles de 14 et 7 ans comportent aussi une augmentation sensible.

4. Comme détenteur de Bons de la Victoire, dois-je faire un déboursé?

Non. Bien au contraire, vous recevrez sur-le-champ un rajustement *en argent*.

5. Dois-je échanger mes Bons de la Victoire?

Si vous le désirez, vous pouvez les garder jusqu'à leur échéance, alors que vous les encaisserez à leur pleine valeur nominale. Les Obligations de Convertissement ne sont offertes qu'aux seuls détenteurs de Bons de la Victoire. Ce droit au convertissement donne aux Bons de la Victoire une valeur spéciale jusqu'à l'expiration de l'offre de convertissement. En fait, nombre de personnes essaient de s'en procurer pour pouvoir profiter des avantages inhérents aux nouvelles Obligations.

6. Quel sera le montant de mon rajustement en argent?

Tout dépend du mode d'échange. Par exemple, un Bon de $500 du 8e emprunt de la Victoire échangé contre une Obligation de Convertissement à 4½% vous vaudra immédiatement $8.75 en argent. Ceci comprend l'intérêt couru au 1er septembre 1958.

7. Cette offre s'applique-t-elle aux Obligations d'Epargne du Canada et aux autres Obligations du Gouvernement canadien?

Non. L'offre est réservée aux Bons de la Victoire non échus du temps de guerre.

8. Si je suis en vacances ou à l'extérieur et que je désire profiter de cette offre, comment dois-je procéder?

Ecrivez immédiatement à votre banque, à votre courtier, à votre société de fiducie ou de prêt et demandez les formules d'inscription et le fascicule explicatif.

9. Est-il avantageux de convertir un petit montant?

Tout détenteur de Bons de la Victoire, même s'il ne s'agit que d'un bon de $50, a avantage à les convertir et il sert en même temps les intérêts de son pays.

10. Jusqu'à quand cette offre tient-elle?

Jusqu'au 15 septembre 1958. Cependant vous y gagnerez à échanger vos Bons au plus tôt de façon à toucher immédiatement votre rajustement en argent.

11. Où dois-je échanger mes Bons de la Victoire?

A n'importe quelle banque, chez un courtier ou une société de fiducie ou de prêt.

ne tardez pas—échangez dès aujourd'hui vos Bons de la Victoire

OBTENEZ jusqu'à **4½**% *d'intérêt sur les nouvelles*

OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA

"Abandonnez votre résistance obstinée à la modernisation"

Le pape a recommandé, samedi, à 100,000 religieuses vivant cloîtrées dans des couvents disséminés de par le monde, de travailler pour leur existence et d'abandonner "leur résistance obstinée" au changement de mode de vie.

Le Souverain Pontife, parlant à la radio, a dit aux religieuses qui ne peuvent quitter leurs monastères que sur permission spéciale et en de très rares occasions, que "la vie contemplative ne consiste pas essentiellement en une profession extérieure d'une discipline religieuse."

Le pape a dit qu'il existe des couvents où les religieuses "hélas, meurent pratiquement de faim, de pauvreté et de privation."

"Nous les invitons à faire le don d'elles-mêmes au travail afin de pouvoir se procurer des moyens de subsistance et qu'elles ne soient pas obligées, en premier ressort, de compter sur la générosité et le secours des autres."

Dans le cas des communautés strictement contemplatives, le travail pourrait aider leurs religieuses à "éviter les effets dommageables qu'ont sur certains tempéraments la retraite totale et la monotonie relative de la vie quotidienne au cloître."

Puis, faisant allusion aux efforts tentés par le Vatican depuis plusieurs années pour convaincre les petites communautés religieuses de s'unir et d'adapter leur mode d'existence aux circonstances modernes, le Saint-Père a dit que les religieuses seraient dans leur droit constitutionnel de refuser de quitter leurs couvents, ce qu'il leur faudrait accepter en cas de fédération de leurs communautés.

Toutefois, il leur a lancé un appel les invitant à "abandonner leur obstination à résister à toute évolution opportune et leur faisant refuser toute adaption de leur existence, même quand le bien commun l'exige."

"Nous les exhortons à accepter ce sacrifice, à moins que des raisons beaucoup plus graves fassent que ce soit à déconseiller".

VA-ET-VIENT

Les Révérends J. Savignac de Chelmsford et R. L. Prévost d'Espanola firent le tour de la Gaspésie durant leurs quelques semaines de vacances. Ils ont eu la bonne fortune de faire la pêche en haute-mer avec des pêcheurs de métier du bas du fleuve. Au dire de nos voyageurs, les 15000 livres de poissons capturés cette fois-là leur rappelait beaucoup plus la pêche "miraculeuse" de l'Evangile!

* * *

Mme Blanche Larocque de Toronto visitait son frère M. T. Laderoute de Minnow Lake, ses tantes Mme R. Nadeau de la rue McKenzie et Mme Emmanuel Prévost Sr. de Blezard Valley.

* * *

M. et Mme Alfred Leclerc de Montréal visitent leur fils et belle-fille M. et Mme Jean Leclerc de Hanmer.

* * *

Notre rédacteur, M. Germain Faucon et sa famille de Garson Ontario, visitaient la famille Roland Faucon de Sturgeon Falls en fin de semaine.

* * *

Le Dr Laurent Charette de la ferme expérimentale de Kapuskasing et sa famille visitent les familles Emile Charette et Laurent Roy de Sudbury.

* * *

M. et Mme Robert Bell de Copper Cliff ont visité M. et Mme D. M. Mulligan ainsi que leur nouveau petit-fils Robert, Daniel (Danny) à Sunset Park, North Bay. Mme Bell est employée aux ateliers Arts Graphiques depuis plusieurs années.

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)

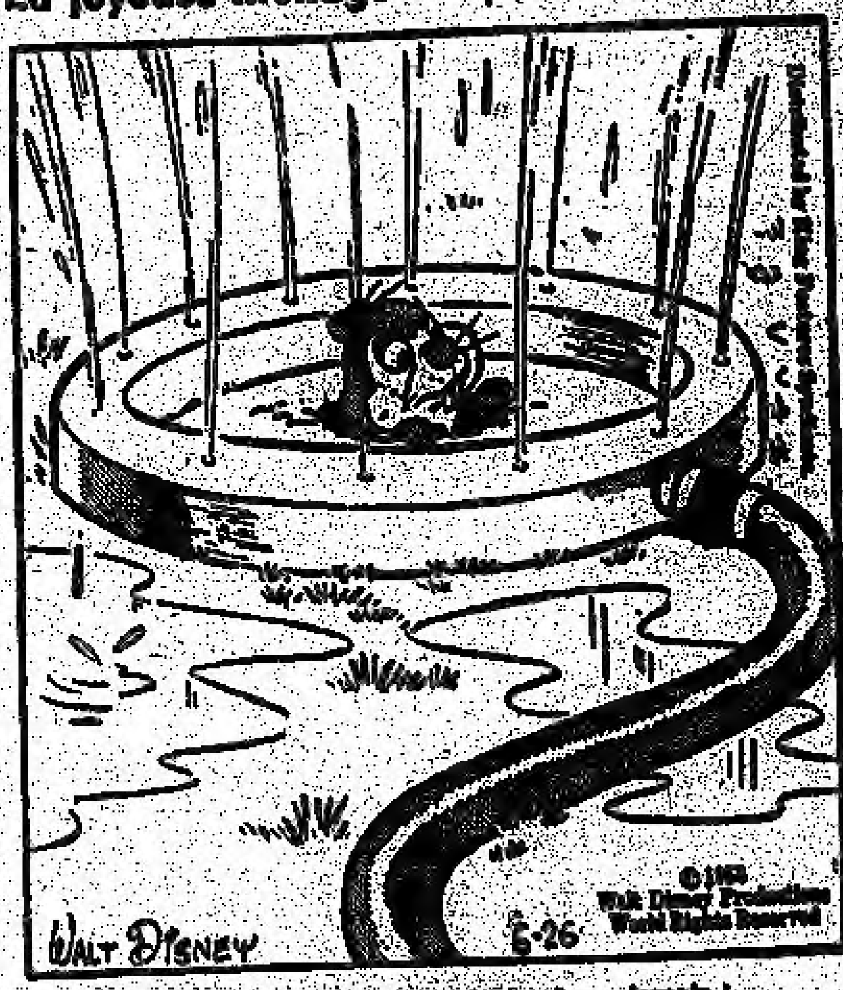

Bondance, la pluie arrêtera donc jamais !

"Le pourboire ne peut être aboli"

Un directeur de la Guilde des hôteliers de la Nouvelle-Ecosse déclare que le pourboire est une habitude profondément enracinée qu'on ne pourra éliminer par voie de législation.

M. Forbes Thrasher, de Halifax, commentait la proposition faite aux Communes par le député conservateur Chester MacRae d'abolir les pourboires. M. MacRae représente York-Sunbury, un comté du Nouveau-Brunswick.

"Le pourboire constitue une reconnaissance des services rendus, a dit M. Thrasher; on ne peut l'abolir."

M. MacRae, instituteur de Fredericton, a soutenu en Chambre que le pourboire est une "pratique dégradante et vicieuse".

REMERCIEMENTS

M. et Mme Oswald Methé de Chelmsford ainsi que leurs enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par des offrandes de fleurs, des offrandes de messes, visite au salon mortuaire ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de leur fils

LEO

décédé accidentellement le 20 juillet à l'âge de 12 ans.
Chelmsford, le 4 août 1958.

L'ONTARIO

4e partie et fin

LE SECTEUR SECONDAIRE

Non seulement l'Ontario est la région la plus industrialisée du Canada, mais il est aussi un des principaux centres manufacturiers au monde. Nombreuses sont les raisons qui lui ont permis d'accéder à cette position: climat et sol favorables à la production de denrées destinées au marché ouvrier, système de communications bien aménagé et peu coûteux, abondant approvisionnement en combustible et énergie, main-d'oeuvre nombreuse, accès facile aux capitaux et proximité de la grande industrie des Etats-Unis. La manufacture s'est développée surtout au sud de la province, sur les rives du Saint-aurent et des Grands lacs. L'Ontario compte un peu plus du tiers des usines du pays et près de la moitié des travailleurs (645,000 en 1956) y trouvaient un emploi. Quant aux produits fabriqués, l'Ontario fournit environ la moitié de la valeur, aussi bien brute que nette, de la production nationale. De 1900 à 1956, la province a connu une expansion remarquable: le nombre d'employés a quadruplé, alors que les salaires se sont relevés de $57 millions à $2.8 milliards. La valeur nette des produits fabriqués est passée à $4.8 milliards et la valeur brute, à $10.5 milliards. Le développement a surtout été considérable depuis la dernière guerre, particulièrement dans les régions de Toronto, de Nagara, du Lac Sainte-Claire et du nord-est de la province.

En 1956, les trois principaux groupes industriels étaient les produits du fer et de l'acier, le matériel de transport et les aliments et breuvages, dont la valeur brute touchait respectivement, en milliards de dollars, 1.8, 1.7 et 1.5. Ces groupes fournissaient 48 pour cent de la valeur brute de l'ensemble de l'industrie. La production manufacturière de l'Ontario est la plus diversifiée de toutes les provinces canadiennes. L'énumération suivante, longue peut-être mais significative, indique l'importance, en pourcentage, de certaines industries ontariennes dans l'économie canadienne: automobiles et camions (90.4) et pièces (95.9), outillage lourd (92.8), instruments aratoires (92.4), articles en caoutchouc (81), produits primaires du fer et de l'acier (77.2), appareils de radio et de télévision (75.3), pièces en fonte (67.5), fruits et légumes en conserve (65.7), avions et pièces (65.6), divers produits du papier (63.8), pièces laminées (59.4), imprimerie et reliure (58.4), outillage industriel (57.8), produits du cuivre (56.4), acides, alcalis et sels (54.5), divers appareils électriques (53), boîtes et sacs en papier (52.5), ameublement (50). L'Ontario domine aussi dans des industries de moindre importance, tels que machines-outils, bicyclettes, tabacs, etc. Les industries les plus importantes étaient, en 1956, les automobiles et camions ($1 milliard), les produits métalliques non-ferreux ($550 millions), les pâtes et papiers ($435 millions).

On observe dans l'Ontario une forte tendance à la concentration industrielle. De 1929 à 1954, le nombre des entreprises occupant 500 travailleurs ou plus a passé de 63 à 182, alors que le pourcentage des entreprises employant moins de cinq personnes a baissé de 54 à 38. En 1954, les sociétés anonymes, au nombre de 5,872, représentaient 46 pour cent de l'ensemble des industries; elles fournissaient 95.9 pour cent de la valeur brute de la production et employaient 93.5 pour cent des ouvriers. Par contre, les exploitations ndividuelles, au nombre de 4,742, représentaient 37.5 pour cent de l'ensemble, mais n'utilisaient que 3.6 pour cent de la main-d'oeuvre industrielle. Les sociétés en nom collectif, au nombre de 1,805, accusaient, à cet égard, des pourcentages de 14.3 et 2.6. Quand aux coopératives, elles tenaient un rôle secondaire.

La valeur de l'industrie de la construction s'établissait à $2.4 milliards en 1957, à comparer avec $145 millions en 1939. Elle représentait 30 pour cent de celle de l'ensemble du pays. Bien que la population de l'Ontario soit moindre que celle du Québec et de la Colombie-Britannique réunis, le comerce de détail y est plus considérable. Les ventes touchaient $5.4 milliards en 1956 ($1.4 milliard en 1941), alors que les grossistes faisaient un chiffre d'affaires de $6.2 milliards.

L'Ontario est bien pourvu de moyens de communications: routes et voies ferrées. En 1956, 40 pour cent des automobiles du Canada circulaient sur 83,500 milles de routes, dont 16,00 payées. Un réseau complexe de canaux facilite le transport par eau. On poursuit actuellement la construction d'un pipeline qui amènera dans la province le gaz naturel de l'Alberta. Si l'Ontario a progressé à un rythme aussi rapide au point de vue économique, d'aucuns prétendent y trouver une explication partielle dans le fait que la dette publique est l'une des plus élevées au Canada.

Grand trophée au créateur de l'"Arrow"

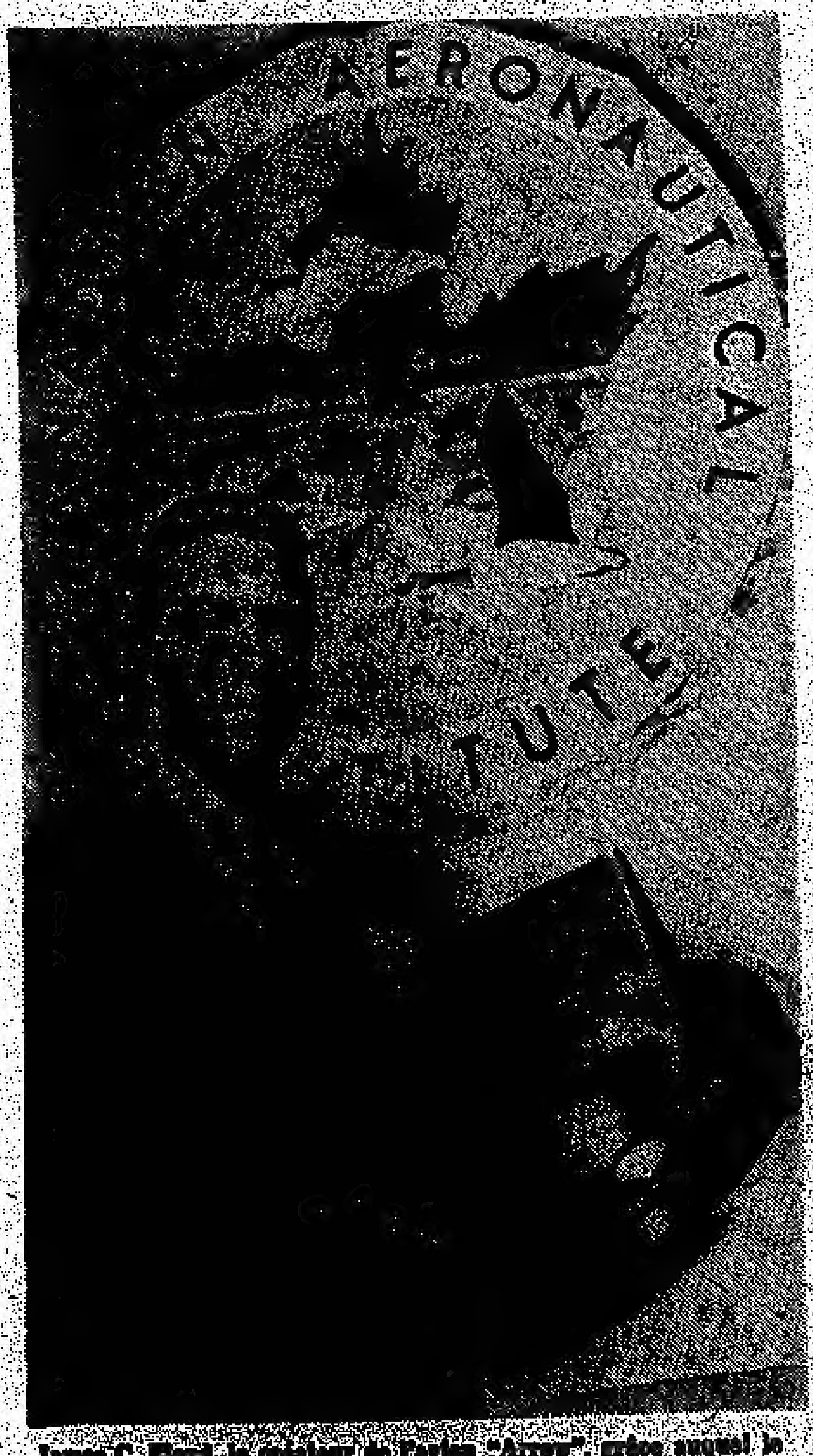

James C. Floyd, le créateur de l'avion "Arrow", grâce auquel le Canada espère établir des records mondiaux, a reçu le trophée McCurdy, qui n'est décerné qu'aux serviteurs émérites de l'aviation canadienne. Avant l'"Arrow", Floyd était le chef du groupe qui avait conçu le fameux CF-100. Pendant la guerre, il avait participé à la création du Lancaster, le célèbre bombardier britannique. En 1958, il reçut la médaille Wright Brothers, la plus haute décoration américaine pour l'aviation, étant ainsi le seul étranger aux Etats-Unis à se mériter cet honneur.

ANNONCE CLASSEE

Institutrice demandée

On demande institutrice qualifiée pour école publique bilingue No. 6 Dunnet située à 3½ milles de Warren, Ont. Mentionnez salaire désiré. S'adresser à J. Raymond, Secrétaire - Warren, Ontario.

AVIS DE DECES

Coopérative Funéraire du District de Sudbury

Paradis: Mercredi le 30 juillet, à l'âge de 74 ans à sa demeure de 31, 1ère Avenue Coniston, Ont. est morte Mme Eugénie Paradis, veuve de M. Octave Paradis. Elle laisse dans le deuil; 5 garçons: Oscar et Tom de Coniston, Adolphe de Sudbury, Edward de Cache Bay et Jim de Minnow Lake, 3 filles: Angéline (Mme Maurice Laplante de Sudbury), Doria (Mme D. Walker de Coniston), Grace (Mme Georges Turner de Fort William; 14 petits-enfants et 6 arrières-petits-enfants. Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Merci de Coniston et l'inhumation au cimetière catholique de Sudbury, samedi le 2 août 1958.

Lalande: Jeudi le 31 juillet à sa demeure de 64 rue Henry, Garson, Ont. est décédée Mme Démerise Lalande à l'âge de 86 ans, veuve de Félix Sauvé, d'un premier mariage et de Jos Lalande, en secondes noces. Elle laisse dans le deuil de son premier mariage; Laura (Mme N. Allard, de Sudbury), Adélard, de Sudbury, Ovila, d'Azilda, Alice (Mme G. Hopkins), Garson, Cécile (Mme Ed Racicot), Garson, Léo de New Sudbury, Raoul de Sudbury, Eva (Mme L. Gatien) de Sudbury — 31 petits-enfants et 38 arrières-petits-enfants. Les funérailles furent chantées en l'église St-Augustin de Garson samedi le 2 août et l'inhumation au cimetière catholique de Sudbury.